



# **12ème revue des réformes des différents ministères et institutions : De 81,1% en 2014, le taux est passé à 84,3% en 2015**

*Au terme de l'année 2015, sur les 616 mesures de réformes programmées par les différents départements ministériels et institutions du Togo, 519 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux de progression de 84,3% contre 81,1% en 2014.*

Grâce à ces réformes, le Togo a réussi à maintenir un cadre macroéconomique stable après avoir assaini ses finances publiques. Les recettes se sont accrues et les dépenses contenues dans les enveloppes convenues. L'inflation est estimée à 1,8% en 2015 contre 0,2% en 2014 et la croissance économique a connue une hausse depuis 2007 pour se situer à 5,5% en 2015.

C'est en substance ce qui ressort de la présentation ce mardi à Lomé de la 12<sup>ème</sup> revue de mise en œuvre des réformes élaborées par les différents départements ministériels et institutions du Togo.

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts par le ministre délégué chargé du budget Sani Yaya, en présence de ses collègues de l'Environnement et des ressources forestières André Johnson, des Mines et de l'énergie Aibly Bidamon et Guy Madjé Lorenzo en charge de la Communication.

Malgré ces résultats encourageants, beaucoup restent encore à faire au regard de l'immensité des besoins sociaux. Et c'est à cet exercice que les représentants des différents ministères et des organisations syndicales de la société civile vont s'atteler pendant trois (3) jours pour proposer au gouvernement des réformes budgétaires, administratives et fonctionnelles pour les années à venir.

« Sur instruction du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, d'importantes réformes ont été entreprises avec beaucoup de succès sur l'assainissement des finances publiques, le renforcement des organes de contrôle, les réformes des marchés publics, l'avant-projet de code foncier au Togo élaboré sur une base participative et qui sera bientôt adopté », a déclaré le ministre du budget.

Outre ces avancées, il faut également noter la restructuration des entreprises publiques du secteur financier, la promotion du secteur privé, le renforcement du partenariat public-privé, l'élaboration des politiques publiques et des budgets programmes, la transposition de six (6) sur huit (8) directives de l'UEMOA, le ré-paramétrage en cours du Système de gestion des finances publiques (SIGFIP).

Pour Secrétaire permanent chargé des réformes Mongo Aharh-Kpessou, de façon global, la mise en œuvre des réformes fait apparaître un niveau satisfaisant d'engagement des départements ministériels. Il a par ailleurs émis le vœu que les partenaires techniques et financiers accompagnent le gouvernement dans l'atteinte des résultats.